

### 3/ Le coup du sort

**P**as eu de chance ! A ces mots, le père explose :

« Qui parle de chance, ici ? La milice, c'est toujours pour les mêmes, les paysans et ces autres malheureux qui se tuent dans les mines de charbon ou les carrières d'ardoise ! Ah, on ne verra jamais le Comte de Villate tiré au sort, ni le fils de Monsieur le Comte. Non, la milice c'est bon pour les pauvres, pas pour les nobles ! »

Le père s'étrangle de rage. Il dit en ce moment ce que tous les pères disent lorsque l'armée, en leur prenant un fils, les prive de deux bras solides.

« Pareil pour les gens d'Eglise, enchaîne l'homme que la colère pousse à se lever. Tenez, les moineillons du couvent de Montjoie, par exemple, bien nourris, hein, pas fatigués... Ils ne pourraient pas porter un fusil ? Ils ne pourraient pas aussi tirer au sort ? »

Que lui répondre ? Ainsi vont les choses dans le royaume de France. Thomas se rend compte que sa colère ne sert à rien mais, trop énervé, il éprouve le besoin de raconter :

« Un peu après midi, on passe chez le receveur du grenier à sel. Pour s'entendre dire quoi, je vous le demande ? »

Imitant alors la voix douce de l'encaisseur :

« Rassurez-vous, le montant de l'impôt sera connu dès demain. Mais puisque la date du tirage au sort des miliciens est arrivée, elle, ce grand jeune homme doit aller faire son devoir... »

La voix de Thomas redevient agressive :

« Qu'on se rassure ? Comme si j'avais peur de ne pas payer d'impôts ! Si j'avais su, je ne serais pas allé à Saint-Aignan aujourd'hui ! »

La mère, qui a fini par calmer Brice, dit que cela n'aurait rien changé :

« Abel est sur leur liste, Thomas, comme toi sur celle des impôts. Un lieutenant serait venu ici, et tout serait pareil. On connaît simplement notre malheur un peu plus tôt. »

De son côté, Abel a pris un air gêné, comme s'il se sentait responsable d'avoir sorti un mauvais numéro.



Il tente de rassurer ses parents :

« Si on en croit Leclerc, je rentrerai peut être avant... »

L'individu en question est un colporteur, un de ces nombreux marchands qui parcourent les campagnes, proposant toutes sortes d'objets. Les uns font commerce des aiguilles, des épingles, des boutons. Celui-ci essaie de placer des livres et des calendriers, sans grand succès auprès de gens qui, pour la plupart, ne savent ni lire ni écrire. Abel et son père se sont arrêtés pour l'écouter, avant d'aller tirer pour la milice. Même si on ne lui achète pas, on écoute toujours un colporteur, car il est au courant de tout.

C'est le fournisseur de nouvelles, le journal vivant.

« Qu'est-ce qu'il a dit ? interroge vivement la mère tandis que son mari hausse les épaules.

- Que le roi a décidé d'organiser une grande réunion avec des nobles, des gens d'Eglise et des représentants de tous les autres, même des paysans ! Je me souviens que Leclerc a appelé ça réunir les Etats généraux. Tout le monde y racontera ce qui ne va pas, et le roi changera les choses. Sûr que pour la milice, il ne sait pas le roi. Quand il saura...

- On sera le 5 mai 1789, coupe le père, j'ai retenu la date ! D'ici là qui m'aidera à défricher, à labourer, à semer ?

- Moi, répond Yvon sans hésiter. »

Mais le père laisse échapper un gros soupir avant de se rasseoir, écrasé par le mauvais destin.

C'est peu de dire que la journée a fini dans la tristesse. On a mangé en silence puis, dès la nuit tombée, tout le monde est allé se coucher. Et le lendemain a été plus triste encore.

Brice, réveillé comme les autres, a sangloté dans les bras d'Abel que la mère a embrassé en pleurant. Il a été convenu que le père et Yvon accompagneraient le nouveau soldat du roi jusqu'au

poste de Saint-Aignan. Là, ils l'ont laissé sous les ordres d'un officier qui leur a appris que le jeune homme était enrôlé pour la milice de Château-Villiers.

« Abel aurait pu être envoyé beaucoup plus loin, fait remarquer Yvon. Il aurait pu quitter l'Anjou.

- ils me l'ont pris, voilà tout, coupe le père. J'ai deux bras en moins, à partir d'aujourd'hui, et sans doute une mauvaise surprise du côté de l'impôt de sel... »

De ce côté-là, Thomas Collineau ne peut se tromper. L'impôt de sel –la maudite gabelle- c'est toujours pire que ce qu'on attend.

## 4/ Un malheur n'arrive jamais seul.

**P**lace du champ de foire, les langues vont bon train. La grande affaire, bien entendu, c'est le montant de la gabelle. Certains annoncent des augmentations qui font frémir. Pour en avoir le cœur net, le père d'Yvon interpelle un paysan des Grillons qu'il connaît, au moment où celui-ci sort du cabaret Soulvache.

« Armand, tu sais au juste pour le prix ?

- Ah, mon pauvre Thomas !

- Combien de plus ?

- Deux sous par livre ! Ça met la livre de sel à 12 sous !

- Pas possible !

- Vas-y voir, gars, si c'est pas possible » conclue l'homme avant de s'éloigner.

Le père entraîne Yvon jusqu'au grenier qui se trouve dans une rue étroite, derrière l'église. Le bâtiment sert à entreposer le sel, sous bonne garde. Personne n'a le droit d'en acheter ailleurs, car le commerce du sel n'est pas libre dans le royaume de France. Mais ce que les gens trouvent le plus insupportable, c'est d'être forcés d'en acheter une quantité fixée chaque année par le roi sans tenir compte de leurs besoins ! Alors si, comme le prix de la livre, cette quantité obligatoire avait aussi une augmentation ? Si le roi imposait à ses sujets d'acheter davantage de sel encore plus cher ?

Thomas et Yvon ne vont pas tarder à le savoir, ils se tiennent debout devant le bureau du receveur. Deux gardes armés veillent sur ce personnage que beaucoup ont déjà rêvé d'étrangler, à commencer par Thomas qui donne son nom et celui de son hameau.

« La Pommeraie... Collineau... cherche l'homme dans un grand registre ouvert devant lui. Voilà... Thomas, Prudence, Abel, Yvon et Brice.... Cinq personnes imposables, donc.... »

Aussitôt le père secoue la tête, pas d'accord :

« Non, non, le grand, Abel, sert dans la milice à partir d'aujourd'hui, et Brice a tout juste huit ans ! »

Le receveur lève des yeux étonnés sur le paysan :

« Cela change quoi ? Sous prétexte que ton fils va servir le roi, il ne paierait pas son impôt au roi ? Quant au plus jeune, il doit l'impôt puisqu'il a ses huit ans.

- Mais l'année dernière...

- On ne parle pas de l'année dernière, coupe sèchement le receveur. Crois-tu que notre bien-aimé Louis XVI n'ait plus besoin d'argent ? Bon. A sept livres de sel par personne, cinq fois sept font trente-cinq livres. J'inscris : trente-cinq.... A venir acheter avant le 1<sup>er</sup> avril 1789.

Le père sent la colère monter en lui. Le premier avril ! D'habitude, on avait jusqu'en juin pour lever le sel. Déjà, il compte dans sa tête l'argent que va lui coûter cet achat forcé. Trente-cinq livres à douze sous...

« Ah, j'oubliais, ajoute le receveur, sur ces trente-cinq livres, retiens que cette année vingt-cinq sont pour le pot et la salière et dix pour les salaisons. »

Cette fois, la coupe déborde. Avec le sel pour pot et salière, on sale la soupe ou le ragoût. L'autre, le sel de salaisons, on l'utilise pour conserver la viande, le poisson, et le beurre quand on en fait. Or un autre règlement insupportable interdit de se servir du premier si on manque du second, ce qui arrive toujours lorsqu'on veut assurer des réserves pour la saison mauvaise.

« Attention de ne pas tricher, prévient le receveur. Si les contrôleurs découvrent chez toi plus de salaisons que tu ne peux en faire, cent livres d'amende ! »

Thomas n'y tient plus :

« C'est trop pour pot et salière et pas assez de l'autre. Déjà que cette année, je n'ai plus de quoi saler mon cochon !

- Facile, tu m'achètes ce qui te manque, réplique le receveur avec un sourire qui met Thomas hors de lui.

- A douze sous la livre ! Non, ce n'est pas juste, s'enflamme le malheureux. Vous êtes des sangsues, des... »

Le receveur bondit de sa chaise, le doigt tendu :

« Silence, coquin ! Un mot de plus et je t'expédie à la Tour Salée ! »

A ces mots, Yvon ne peut s'empêcher de saisir la main de son père. La menace est redoutable. Cette Tour Salée est en réalité le vieux château fort de Château-Villiers qui sert de prison. Son curieux nom lui vient de ce que, jadis, le chef d'une bande de contrebandiers, un nommé Baringouin, y abritait du sel passé en fraude. Dénoncé, Baringouin et ses complices avaient échappé à un assaut filant par quelque passage secret datant du Moyen-âge, sans doute. Il avait fallu près d'une journée pour déménager la réserve de sel ! Du coup, le vieux château avait été baptisé « Tour Salée ». Y sont entassés aujourd'hui les fraudeurs du sel attrapés par les gabelous, des dizaines chaque année. Il faut dire que, par une injustice incroyable, la province de Bretagne toute proche ne paie pas la gabelle. Là, on a tout le sel qu'on veut au prix d'un sou les quatre livres. Malgré les risques, quelle tentation d'en passer en douce pour son propre usage... ou pour le revendre !

Thomas se tait. Il rentre sa colère, mais il ne peut supporter la vue de l'homme qui le menace, ni celle des gardes qu'il sent prêts à lui tomber dessus.

« Partons », fait-il à Yvon soulagé.

Thomas n'ajoute pas un mot de tout le chemin du retour, pour mieux éclater une fois rendu à la Pommeraie :

« La milice hier, la gabelle aujourd'hui, c'est l'enfer en Anjou ! Avec les autres impôts à payer ; enrage-t-il, qu'est-ce qui va nous rester pour vivre ?

- Pas même de quoi saler le cochon » rappelle la mère.

Thomas a un sursaut.

« Pas saler le cochon?... On va voir ça ! Du sel, je sais où en trouver pour pas cher ! »